



72 rue de la République  
76800 Saint-Étienne-du-Rouvray  
Tél 06 14 71 57 93

À Sotteville-Lès-Rouen, le 23 octobre 2015

À

Mesdames et Messieurs

Les candidats aux élections régionales

Objet : votre position sur le ferroviaire dans la région Normandie

Mesdames et Messieurs,

Par les dispositions déjà existantes, plus celles émanant de la dévolution des responsabilités aux collectivités locales (loi « Notre ») et, à terme, par les décisions que prendra le Gouvernement en ce qui concerne notamment les Trains d'Équilibre du Territoire d'ici juin 2016, l'Assemblée Régionale pour laquelle vous sollicitez les suffrages de la population, sera amenée à prendre des décisions.

Afin d'éclairer nos adhérents sur vos intentions en matière de gestion des problèmes ferroviaires dans notre région normande, nous vous demandons de bien vouloir nous faire connaître votre position sur les sujets suivants.

- 1) Êtes-vous pour le maintien (ou plutôt le retour) à un Service Public Unifié du Ferroviaire français, sous la responsabilité de la Nation ?
- 2) En ce qui concerne les TER, dans le système actuel de délégation aux Régions, souhaitez-vous que les conventions permettant leur fonctionnement soient signées avec un opérateur ferroviaire national unique (en l'occurrence la SNCF), et à quelles conditions, ou pensez-vous faire appel à la concurrence via des appels d'offres ?
- 3) En ce qui concerne les Trains d'Équilibre du territoire (Intercités, trains « Corail »...), qui ont fait l'objet d'un débat au printemps dernier, débat conclu par le rapport Duron<sup>1</sup> et prolongé par le Ministère par une « période d'interrogation » auprès des Régions (actuelles et futures) par le Préfet Philizot, pensez-vous que les Régions doivent se charger en plus de ces lignes ou plutôt qu'il s'agit de lignes d'intérêt national qui doivent rester sous la responsabilité de l'État et gérées par un opérateur national unique ?
- 4) Les disfonctionnements constatés sur les lignes de transport de voyageurs sont particulièrement nombreux et pèsent sur les citoyens usagers de ces lignes. Quelles mesures entendez-vous prendre pour :
  - a. Associer le plus étroitement possible les différentes parties prenantes au bon fonctionnement du ferroviaire, à savoir : vous-même, autorité organisatrice, les élus des

---

<sup>1</sup> Pour mémoire, en ce qui concerne notre Région normande, après l'abandon du Rouen-Dieppe en tant que TET, le rapport Duron prévoit « l'abandon aux régions » des lignes Paris-Évreux-Serquigny, Caen-Le Mans-Tours (avec éventuel report sur la route), et la réduction des fréquences et des arrêts sur le Paris-Granville et le Paris-Le Havre

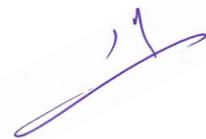
- collectivités desservies par le train, l'opérateur ferroviaire, les usagers qui utilisent les trains, les cheminots qui les font fonctionner ?
- b. Obtenir de l'opérateur public et de l'État dont il dépend qu'il mette en œuvre les moyens nécessaires à un bon fonctionnement ?
- 5) La « Loi Macron » et ses décrets d'application ont permis le développement libéral du transport par autocar, d'abord sur les trajets supérieurs à 100km, puis sur ceux inférieurs à cette distance.
- a. Quelle sera votre position par rapport à toute demande de dérogation et aux avis de l'Arafer sur la question ?
- b. Quelles mesures comptez-vous prendre pour préserver le transport ferroviaire régulier de cette concurrence totalement « faussée » ?
- 6) Comme vous le savez, le transport de marchandises par le train (Fret ferroviaire) a décliné de façon dramatique ces dernières années, notamment suite à l'ouverture à la concurrence de 2006 et aux reculs successifs de la SNCF (premier transporteur... routier) depuis 1997 dans ce secteur, et de façon encore plus dramatique dans notre future région Normandie<sup>2</sup>. Comment, donc, pensez-vous investir la région dans une politique de reconquête de son réseau ferré de marchandises ? par quelle participation à la restauration des voies ? par quelles incitations auprès des chargeurs ? mais aussi par quelles « négociations » auprès de de l'État et de la SNCF pour le Fret ferroviaire soit traité dans le même temps et avec les mêmes moyens que le transport des voyageurs ?<sup>3</sup>
- 7) Comment envisageriez-vous une solution ferroviaire, tant pour les voyageurs que pour les marchandises, au problème du « contournement est de Rouen » ?
- 8) Et, bien entendu, comment et surtout dans quel délai, pensez-vous traiter les urgences actuelles que constituent la ligne Bréauté-Fécamp ou la trémie de la rive gauche de Rouen ?

Nous comptons particulièrement que vous voudrez bien répondre aux préoccupations de nos adhérents (usagers, élus, cheminots, consommateurs) qui pourront ainsi décider de leur vote en toute connaissance de cause. Nous leur ferons connaître votre position sur ces sujets dès que vous nous l'aurez fait parvenir.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les candidats aux élections régionales, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Pour les Associations*

*(Comité de défense du Triage de Sotteville, Convergence Nationale Rail, Indécosa-Cgt Normandie)*



*Pierre Ménard*

*Président de Convergence Nationale Rail*

---

<sup>2</sup> Il est plus que paradoxal que 85% des céréales alimentant le 1<sup>er</sup> port européen d'exportation y arrivent par camion... que le port du Havre s'asphyxie faute de desserte ferroviaire... que les grandes zones de développement industriel, actuelles et futures ne soient plus desservies par le ferroviaire.

<sup>3</sup> Pour mémoire : la diminution du fret ferroviaire est préjudiciable au trafic de voyageurs dans le sens où elle augmente le coût des sillons dû pour les trains de voyageurs... et, conjuguée à la séparation drastique des activités que pratique la SNCF, elle empêche la mutualisation des moyens matériels qui permettraient d'éviter les nombreux dysfonctionnements constatés (pannes, retards, trains supprimés, etc.)